

**PROCÈS-VERBAL DE LA 89^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN, DÛMENT CONVOQUÉE ET TENUE LE MARDI 15 AVRIL 2025 AU COMPLEXE JC PERREault, SITUÉE AU
620 RUE OSWALD-FOREST, SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN (QUÉBEC) J0K 3H0**

L'assemblée est sous la présidence de M. Claude Lafortune et débute à 18h45.

Présences

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Claude Lafortune, président	M. Andrée Lanoue, vice-président
Mme Angèle Turcotte St-André, secrétaire	Mme Mélanie Mercier, administratrice
Mme Lydia Paré, administratrice	Mme Stella Duval, administratrice

Des Membres du Personnel sont également présents (14)

EN TOUT, 58 MEMBRES ASSISTENT À L'ASSEMBLÉE PLUS LES 8 INVITÉS SPÉCIAUX ET LES 10 ORGANISMES PRÉSENTS.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 MOT DE BIENVENUE

M. Claude Lafortune souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres présents à l'assemblée générale annuelle.

Il présente ensuite les gens qui l'accompagnent pour l'animation ou le soutien :

- Mme Angèle Turcotte St-André, secrétaire du conseil d'administration, qui est assistée dans ses fonctions par Geneviève Méthot, adjointe à la direction générale.
- Mme. Sophie Lussier, directrice générale

M. Lafortune souligne la présence d'invités spéciaux et de plusieurs de nos partenaires des entités suivantes :

M. Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm
Mme Carole Brisebois et Mme Sylvie Lemire, Conseillère municipale à la municipalité de St-Roch
M. Pierre Mercier, Maire de St-Roch Ouest
M. Sandro Mussini, M. Benoit Therrien et M. Olivier Brunelle-Delorme de chez Service Signature Desjardins
M. Frédéric Dugas, M. Sylvain Poirier du Centre Desjardins Entreprises Lanaudière.
M. Gilles Dubé, Express Montcalm

1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION DU MOUVEMENT DESJARDINS

Le vidéo de M. Cormier est présenté.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA

Le président mentionne les différentes règles de fonctionnement concernant l'intervention des participants présents en salle telle que; s'avancer au micro, attendre le droit de parole, se présenter, formuler une seule question / intervention et retourner s'asseoir.

De plus, il précise ce qu'est un membre et les conditions à respecter, tel que; résider, être domicilié ou travailler au Québec, être une personne physique de 18 ans et plus, ou être une personne morale ou une société et être un membre réadmis membre de plein droit.

paraphes

--	--

2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

Pour cette assemblée nous devons nommer deux scrutatrices. Le président recommande Mme Geneviève Méthot, adjointe à la direction générale et Mme Sonia Bordeleau, conseillère gestion du patrimoine.

- ✓ Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter que les deux scrutatrices soient Geneviève Méthot et Sonia Bordeleau.

2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président invite la secrétaire à nous faire la lecture de l'ordre du jour proposé:

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 avril 2024
3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
(Vote en différé)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par acclamation
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS
7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- ✓ Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité que la réunion se poursuive selon l'ordre du jour, tel que lu et rédigé.

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 16 AVRIL 2024

Considérant que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024 était disponible sur le site internet de la Caisse ainsi qu'à la caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, aucune lecture ni résumé ne sera fait. Le président demande une proposition l'adoption du procès-verbal du 16 avril 2024.

- ✓ Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024.

paraphes

--	--

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président présente les membres actuels du conseil d'administration :

- ✓ M. André Lanoue, vice-président
- ✓ Mme Angèle Turcotte St-André, secrétaire
- ✓ Mme Sophie Complaisance, administratrice
- ✓ Mme Stella Duval, administratrice et présidente du comité de Gouvernance et Éthique
- ✓ Mme Mélanie Mercier, administratrice
- ✓ Mme Lydia Paré, administratrice et présidente du comité d'Audit et de Déontologie
- ✓ M. Pierre-Luc Turcotte, administrateur

Le président remercie les membres du conseil d'administration et les partenaires pour leur collaboration aux affaires de la caisse, mais plus particulièrement, un grand merci à tous les membres pour leur confiance qui demeure notre principale source de motivation.

Le président présente les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la caisse s'est fixées, en voici quelques points;

L'année 2025 marque le 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins, la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord. Tout a commencé le 6 décembre 1900 avec la création de la première caisse populaire à Lévis. Depuis ce temps, nous sommes fidèles à la mission des fondateurs, Alphonse et Dorimène Desjardins, en accompagnant nos membres et clients dans leur autonomie financière. Et nous continuerons de le faire!

C'est donc avec fierté que nous soulignons nos 125 ans d'expertise, de présence et de performance au service de nos membres et clients. Depuis toutes ces années, Desjardins contribue à la prospérité des personnes et des collectivités. Nous aidons les gens à réaliser leurs ambitions en répondant à leurs divers besoins financiers et d'assurance, que ce soit pour leurs affaires personnelles ou celles de leur entreprise.

Au fil du temps, Desjardins a évolué aux côtés de ses membres, de ses clients et de la société, devenant une institution financière d'envergure, un assureur d'importance au Canada et même l'une des coopératives financières les plus solides au monde.

C'est une grande fierté de constater la façon dont le Mouvement s'inscrit dans la longévité avec pertinence et solidité, toujours en restant à l'écoute de ses membres et clients.

Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et à ses clients des solutions numériques innovantes pour faciliter leur quotidien.

Cette année, vous avez fait la connaissance d'Alvie, notre assistante virtuelle. Cette nouvelle alliée vous propose des astuces et vous accompagne dans votre autonomie financière. Alvie aide les membres à mieux comprendre leur situation et à faire des choix éclairés pour qu'ils aient davantage confiance en leur capacité à gérer leurs finances.

Autre nouveauté appréciée de nos membres : l'intégration du dossier de crédit Equifax à même notre plateforme AccèsD. Avec cet ajout, Desjardins est devenue la première institution financière au Canada à offrir gratuitement l'accès aux deux agences d'évaluation du crédit, Equifax et TransUnion, et ce, sur la même plateforme. Depuis juin, vous pouvez activer un service d'alertes directement dans l'application ou par courriel en cas de changements à votre dossier de crédit TransUnion. Ces évolutions vous permettent d'accéder facilement et simplement à davantage d'informations utiles à votre autonomie financière.

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Mme Lydia Paré, Présidente du comité d’Audit et de Déontologie, nous livre le rapport sur la surveillance des règles déontologiques pour l’année 2024 :

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- 1. Aucune situation de conflit d’intérêts n’a été constatée.
- 2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l’égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s’appliquent.
- 3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 RAPPORT FINANCIER

Mme Sophie Lussier, directrice générale, nous présente les faits saillants des résultats financiers Mouvement.

Par la suite, Mme Lussier nous présente les principaux résultats du rapport annuel de la Caisse au 31 décembre 2024.



Aucune question ni commentaire n'est soulevé.

3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Mme Stella Duval, Présidente du comité de Gouvernance et Éthique, nous livre le rapport sur l’utilisation du fonds d’aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.

Au terme de l’année 2024, nous sommes fiers d’avoir remis un montant de 123 404\$ pour soutenir des initiatives porteuses, dans différents secteurs d’activité.

De ce montant, 53 300\$ proviennent du Fonds d’aide au développement du milieu et 70 104\$ proviennent du budget dons et commandites.

Cette année, dans le cadre d’un exercice triennal le conseil d’administration de la Caisse travaille un nouveau Plan d’engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Nous souhaitons nous donner une vision de notre engagement dans le milieu et de l’implication de la Caisse et des membres du conseil d’administration.

Le nouveau Plan d’engagement et de proximité nous permet de réévaluer nos priorités d’investissement pour nous assurer que l’engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté.

Nous tenons d'ailleurs à remercier tous nos membres et partenaires du milieu qui ont participé à notre consultation. C'est, entre autres, grâce à votre participation que nous pouvons mieux comprendre vos besoins et vos attentes et ainsi soutenir les initiatives qui vous sont chères.

Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre Caisse et représentent des enjeux socioéconomiques de notre communauté.

Je tiens aussi à vous rappeler que la Caisse possède une politique de contribution. Rendue publique sur le site Internet de la Caisse, cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites.

Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Nous vous avons écouté et le conseil d'administration est fier de vous présenter des projets qui ont été soutenus de manière cohérente avec nos priorités d'investissement du Plan d'engagement et de proximité 2021-2024.

Un court vidéo est joué pour représenter quelques projets qui sont soutenus par votre caisse, par vous.

La présidente du comité de Gouvernance et Éthique présente d'autres réalisations de la caisse.



Le conseil d'administration a choisi de mettre en lumière un organisme de St-Roch de l'Achigan qui s'est illustrer par une réalisation particulière soit la publication d'un livre.

Un court vidéo est présenté, afin d'apprendre à mieux connaître la Société d'histoire de St-Roch de l'Achigan.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est soulevée par un membre. Quelle est l'impact avec l'administration Trump sur Desjardins et quels sont les mesures prises ?

Desjardins est en action depuis l'automne dernier et le Centre entreprise Desjardins ont pris des démarches auprès des entreprises.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

Avant de procéder à la présentation des propositions sur le partage des excédents, une capsule vidéo présente cet élément distinctif de notre coopérative.

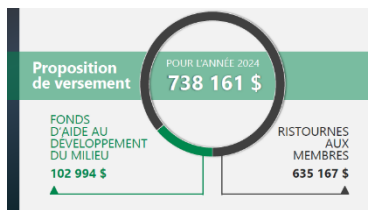
Mme Sophie Lussier explique la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels.

paraphes

--	--

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
Excédents (déficits) avant ristournes aux membres	
Virements réglementaires et autres ajustements	1 003
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	780
• Autres éléments du résultat	184
• Allocation du fonds d'aide au développement du milieu (FADDM) net d'impôt 2024	41
• Ajustement de la ristourne année précédente	0
Solde des excédents à répartir	2 928
Affectation descendante au paiement de la ristourne et FADDM	(659)
• Ristourne	(659)
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	79
• Affectation au FADDM	(100)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(2 268)
Solde des excédents à répartir	0

¹ 1% affectation à la réserve plus-value relatif aux excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
RISTOURNE VOLUMES¹		
Comptes		70
Épargne et placements	0,58 \$	79
Fonds		24
Prêts et marges de crédit		262
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	68
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	42
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$ ³	78
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	13
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		635

¹ Ristourne sur carte de crédit.

² Taux révisé en 2024.

³ Montant maximum de 50 \$ par client par année.

- ✓ Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du conseil d'administration pour la répartition des excédents annuels.

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1 NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

Le président débute en précisant les différents rôles

5.2.2 RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Avant d'ouvrir la période d'élection, le président rappelle la démarche du profil collectif enrichi qui détermine annuellement les cibles de compétences et de représentativité en fonction de la réalité et des besoins. Ces critères sont communiqués aux membres lors de l'appel de candidatures.

Il précise que quatre (4) postes étaient à pourvoir au sein du conseil d'administration. À la fin de l'appel de candidatures nous avons reçu un nombre inférieur au nombre total de postes à combler.

5.2.3 PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

La candidature reçue à la caisse dans les délais prévus est :

- M. André Lanoue

5.2.4 ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Étant donné que le nombre de mises en candidature reçues est inférieur au nombre de postes à combler, le président déclare élues, par acclamation, M. André Lanoue au poste d'administrateur pour une durée de trois ans ; leurs termes se termineront en l'an 2028.

Le Président profite de ce moment pour remercier Madame Lydia Paré pour ses nombreuses années d'implication au sein de sa caisse et au sein du conseil d'administration.

Et Monsieur Pierre-Luc Turcot pour ses nombreuses années d'implication au sein de sa caisse et au sein du conseil d'administration.

5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Mme Sophie Lussier explique les détails sur les moyens d'accéder au vote. La période de votation débutera le 15 avril dès la fin de l'assemblée et se terminera le 19 avril à 23 h 59.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Des prix de présence sont remis parmi tous les présents :

1 enveloppe de 500\$ et 2 enveloppes de 250\$ sont remises à nos organismes.

4 prix de 100\$ et 2 prix de 50\$ en chèque cadeau de nos entreprises de la région qui font affaire avec Desjardins.

Félicitations aux gagnants.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À la fin de la période de votation, voici les résultats :

- ✓ Le projet de répartition des excédents annuels incluant la ristourne : adopté à 98.04 %

Samedi, le 19 avril 2025 : Ceci met fin officiellement à notre assemblée générale annuelle.

M. Claude Lafortune
Président

Mme Angèle Turcotte St-André
Secrétaire

paraphes

--	--